



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

COMPÉTITIONS HOMOLOGUÉES CCC

D'OBÉISSANCE & DE RALLYE-O

23-24-25 octobre 2026

(inscriptions limitées)



Dog Show.ca™

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL: HORAIRE & JUGES

RING #1	RING #2	RING #3
---------	---------	---------

Vendredi 23 octobre à partir d'environ 8h à confirmer en fonction des inscriptions			
RALLYE		OBÉISSANCE	
Linda Lehouillier #6083		Heather Watt #12097	
Concours 1 #22620234617	Concours 2 #22620234618	Concours 1 #2620234611	Concours 2 #2620234612
Master	Master	Utilité A-B	Pré-Novice
Excellent A-B	Excellent A-B	Ouverte A-B	Novice A-B-C
Avancé A-B	Avancé A-B	Novice Intermédiaire	Novice Intermédiaire
Intermédiaire	Intermédiaire	Novice A-B-C	Ouverte A-B
Novice A-B	Novice A-B	Pré-Novice	Utilité A-B

Samedi 24 octobre à partir d'environ 8h à confirmer en fonction des inscriptions			
RALLYE		OBÉISSANCE	
Heather Watt #12097		Lucie Leduc Levasseur #6337	
Concours 3 #22620234619	Concours 4 #22620234620	Concours 3 #2620234613	Concours 4 #2620234614
Master	Master	Utilité A-B	Pré-Novice
Excellent A-B	Excellent A-B	Ouverte A-B	Novice A-B-C
Avancé A-B	Avancé A-B	Novice Intermédiaire	Novice Intermédiaire
Intermédiaire	Intermédiaire	Novice A-B-C	Ouverte A-B
Novice A-B	Novice A-B	Pré-Novice	Utilité A-B

Dimanche 25 octobre à partir d'environ 8h à confirmer en fonction des inscriptions				
RALLYE		RALLYE		OBÉISSANCE
Lisa Day # 7724		Darwin Boles # 6611		Lucie Leduc Levasseur #6337
Concours 5 #22620234621	Concours 6 #2620235591	Concours 7 #2620235592	Concours 8 #2620235593	Concours 5 #2620234615
Master	Master	Master	Master	Pré-Novice
Excellent A-B	Excellent A-B	Excellent A-B	Excellent A-B	Novice A-B-C
Avancé A-B	Avancé A-B	Avancé A-B	Avancé A-B	Novice Intermédiaire
Intermédiaire	Intermédiaire	Intermédiaire	Intermédiaire	Ouverte A-B
Novice A-B	Novice A-B	Novice A-B	Novice A-B	Utilité A-B

INSCRIPTION:



Ouverture des inscriptions: 15 septembre à 18h.
Fermeture des inscriptions: 12 octobre à 23h59.

LOCATION ET SPÉCIFICATIONS

- Ces concours seront tenu chez GUIDES CANINS 1200A montée Poirier, Saint-Lazare, à l'intérieur, sur une surface de gazon synthétique.
- Directions: <https://www.guidescanins.com/nous-joindre/#1739585985724-cea900f4-00c2>
- Liste des options d'hébergement et restaurants: https://docs.google.com/document/d/1qY7etN_OTcDa2imjhZLfXmh5qHyYyctxzck1I9ADduk/edit?usp=sharing
- Il sera tenu selon les règlements et homologué par Le Club Canin Canadien (CCC).
- Les clôtures des enceintes des rings ont 24 pouces de haut et ont des montants en aluminium avec un rideau en tissus-mèche.
- Les enceintes sont côte à côte mais un muret opaque les séparent.
- Les dimensions des enceintes est de 40' X 50'.

ÉLIGIBILITÉ

- Tous les chiens (pure race, race non reconnue ou croisée) doivent être enregistrés individuellement ou être éligibles pour l'enregistrement au CCC.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CKC.
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

INSCRIPTION, FRAIS & PAIEMENTS

- Les inscriptions et les paiements se font par Dog Show.ca.
- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours d'agilité du CCC. www.ckc.ca
- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents. Les propriétaires qui ne participent pas seront remboursés.
- Les inscriptions coûtent 34,50\$ par classe. Un rabais de 7\$ pour la 2ième classe s'applique pour les inscription d'un même chien à un même concours.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture ou sur place si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 39,50\$/classe (sans rabais de 2ième classe).
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur, dont le chien ou lui-même est blessé, obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de l'ouverture de l'enregistrement de la première journée du concours.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.

DÉROULEMENT

- Un courriel de confirmation sera envoyé après la date de fermeture.
- Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés.
- Les parcours de Rally seront affichés sur place.
- Les chiens qui ont reçu un brevet seront admis à passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire en soit avisée par écrit (vous devez remplir le formulaire) le plus tôt possible après la sortie des résultats ou avant la fin de la journée.
- Les changements de niveau dans la même journée sont acceptés.
- Les résultats seront affichés sur Dog Show.ca
- Des rubans de qualification seront remis à toutes les équipes qui obtiendront un parcours qualificatif.
- Des rosettes de placement seront offertes de la 1ière à la 4ième place.
- Des rosettes de titres seront remises aux équipes terminant un brevet.

- Un prix sera remis chaque jour au Doberman ayant obtenu le meilleur pointage en obéissance et en rallye.

POLITIQUE DE PROPRETÉ

- Vous devez apporter des souliers propres et les changer avant de rentrer dans la salle.
- Les souliers ou les bottes souillées devront être laissées en dehors de la salle.
- **Des frais 'OOPS' de \$10 par incident** seront automatiquement facturés au compte du propriétaire d'un chien qui urine, marque, défèque, vomit ou saigne dans la salle.
- Il est interdit de consommer de la nourriture, gomme ou boissons (autre que de l'eau) dans la salle.
- Merci de vider le restant du bol d'eau de votre chien dans l'abreuvoir, éviers, toilettes ou à l'extérieur de l'édifice et svp ne pas le verser sur le tapis de salle d'agilité.

POUR VOTRE INFORMATION

- Le Doberman Pinsher Club du Grand-Montréal s'efforcera de garantir, dans la mesure du possible, le bien-être et la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais n'assumeront aucune responsabilité quant à la perte ou aux dommages matériels et corporels aux concurrents à leurs biens personnels ou à leur(s) chien(s).
- Exécutif du Doberman Pinsher Club du Grand-Montréal: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Secrétaire du concours: Diane Rockburn, 3145 ch. Ste-Angélique, St-Lazare, J7T 2K4 514-229-1169, diane.rockburn@icloud.com
- Directeur exécutif du CCC: Natalie Tarini, ED@ckc.ca 5397 Eglinton Avenue W. Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- Directeur du Québec: Linda St-Hilaire, zone3director@ckc.ca
- Représentant du comité d'obéissance du Québec du CCC: Pierre Lambert, pielam94@gmail.com
- C'est la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.